



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption du programme triennal d'immobilisation du Conseil, tenue le 22 février 2022 à 19h00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Michel Houde	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénomme	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Sont aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général.
Madame Emmanuelle Michaud, directrice générale adjointe

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Laurent Fortin ce dernier déclare la séance en ouverte à 19h00 devant 1 contribuable et présente l'ordre du jour qui suit :

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

100 Administration générale

1.1 Programme triennal d'immobilisation 2022-2024

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2022-02-041

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 22 février 2022, pour l'adoption du programme triennal d'immobilisation soit ouverte à 19h10 devant 1 contribuable.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2022-02-042

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénomé et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire d'adoption du programme triennal d'immobilisation du 22 février 2022, soit adopté tel que déposé par le Directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Christian Michel.

ADOPTÉE

2022-02-043

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'une municipalité doit adopter un programme triennal en immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents, en conformité avec l'article 953.1 et 954 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le programme triennal en immobilisations représente ce que le conseil prévoit effectuer comme projets et dépenses pour les années 2022 à 2024;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2022 à 2024 tel que présenté par le directeur général, Monsieur Christian Michel.

ADOPTÉE

Période de questions : 19h18 – 19h20 portant sur les détails du PTI

2022-02-044

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 22 février 2022 soit close à 19h21.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général
Secrétaire-trésorier



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2022.

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier